PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service : ECLAT
Affaire suivie par : Christèle TZANEV
Tél. : 03 20 40 43 39
phc.seclat.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Objet : **Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement des Hauts-de-France sur le projet d'extension de résidence d'accueil située route de Tournai à Douai**

Le bureau du CRHH a été consulté le 11 décembre 2025 pour donner un avis sur le projet d'extension d'une résidence d'accueil dans le département du Nord, à Douai.

Le projet, porté par l'association Accueil et promotion, consiste en l'extension de 5 places d'une résidence d'accueil à Douai, qui portera sa capacité totale à 30 places. La création de cette résidence d'accueil avait fait l'objet d'un avis favorable du CRHH le 15 mai 2025.

L'arrondissement de Douai est dépourvu de résidence accueil, alors que le besoin est identifié sur le territoire. Faute de places disponibles, des personnes sont orientées vers d'autres dispositifs pour lesquels les salariés ne sont pas vraiment formés à l'accompagnement. L'État émet un avis favorable sur ce projet d'extension, qui apporte une réponse à un besoin croissant.

La Fondation pour le logement et la Fédération des acteurs de la solidarité expriment des réserves sur le nombre de places envisagé, qui leur semble trop élevé. Ce projet semble motivé par une volonté d'optimisation foncière et financière, d'autant que la redevance des ménages restera inchangée. Par conséquent, ces deux structures s'abstiennent du vote.

Suite à la présentation, le CRHH a émis un avis favorable sur ce projet d'extension de résidence d'accueil.

Cet avis ne se substitue pas aux décisions de financement, qu'il s'agisse du financement de l'investissement (BOP 135) ou du fonctionnement (BOP 177). Il ne vaut pas non plus dérogation aux dispositions de droit commun applicables (en particulier pas de dérogation au droit pour construire en QPV).

Pour le préfet et par délégation,
le chef du service ECLAT

John BRUNEVAL
john.bruneval

Signature numérique de John BRUNEVAL
john.bruneval
Date : 2025.12.17 10:36:11 +01'00'